



Décret n° 2025-355 : Habilitation électrique & Autorisation de conduite



Chambray-lès-Tours, le 29 septembre 2025

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

À compter du **1^{er} octobre 2025**, le **décret n° 2025-355 du 18 avril 2025** entre en vigueur et fait évoluer le suivi médical des salariés soumis à **autorisation de conduite** ou à **habilitation électrique**.

Ce qui change pour vos salariés

Vos salariés soumis aux autorisations de conduite ou habilitation électrique **ne seront plus soumis à un Suivi Individuel Renforcé (SIR)**.

- Ils devront être vus par le médecin du travail : **à l'embauche avant affectation au poste, puis tous les 5 ans**.
- Ces visites permettront de délivrer une **attestation de non-contre-indication**, indispensable avant toute prise de poste.

À noter : Les avis d'aptitude délivrés avant le 1^{er} octobre 2025 restent valables 5 ans.

Ce qui change pour vous dans l'Espace Adhérent PADOA

À partir du 1^{er} octobre 2025 :

- Vos salariés concernés passeront **automatiquement en type de suivi SIA – Suivi Individuel Adapté**.
- Vous pourrez ensuite **vérifier et ajuster** les statuts au cas par cas selon l'**exposition réelle** : Pour l'**habilitation électrique** :
 - **SIA** pour les salariés **effectuant des travaux sous tension** ou réalisant des opérations au **voisinage de pièces nues sous tension**.
 - **SI (Suivi Individuel)** pour les **autres salariés** relevant de l'habilitation mais **sans travaux sous tension/voisinage de pièces nues**.

Des points d'attention ont été ajoutés dans votre espace adhérents pour vous guider dans cette évolution.

N'hésitez pas à consulter le décret complet ci-dessous :

Décret n° 2025-355 du 18 avril 2025

Ainsi que le flyer récapitulatif :

Note récapitulative

Nos équipes sont à votre disposition pour toutes questions.

Nous vous prions d'agréer, Chère Adhérente, Cher Adhérent, l'expression de nos salutations distinguées.

Votre Service de Prévention et de Santé au Travail

APST37
2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski
37170 Chambray-Lès-Tours
02.47.37.66.76



..... Ensemble pour la prévention